



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/39/179

S/16477

12 avril 1984

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-neuvième session
Point 124 de la liste préliminaire*
DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON
VOISINAGE ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE
Trente-neuvième année

Lettre datée du 11 avril 1984, adressée au Secrétaire général par le
représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte de l'allocution qui a été prononcée par le Premier Ministre de l'Afrique du Sud, M. P. W. Botha, lors de la signature, le 16 mars 1984, de l'Accord de Nkomati entre la République sud-africaine et la République populaire du Mozambique.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et le texte joint en annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 124 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Kurt von SCHIRNDING

* A/39/50

ANNEXE

Allocution prononcée par le Premier Ministre de l'Afrique du Sud,
M. P. W. Botha, lors de la signature le 16 mars 1984 de l'Accord
Nkomati entre la République sud-africaine et la République populaire
du Mozambique

"En signant aujourd'hui ce traité, l'Accord de Nkomati, nous inaugurons une nouvelle ère dans l'histoire de l'Afrique australe. Nous avons dit au monde que nous croyions fermement que des Etats ayant des systèmes sociaux, économiques et politiques différents pouvaient coexister dans la paix et l'harmonie et oeuvrer ensemble à la réalisation d'objectifs d'intérêt commun. Le fait que nous nous rencontrions aujourd'hui sur cette frontière où se rejoignent nos deux pays prouve que nous avons la volonté, et que nous sommes capables, de conclure des accords placés sous le signe de la paix et qui consacrent notre adhésion active aux principes de bon voisinage.

Un autre principe sous-tend l'accord que nous venons de signer : c'est que chaque pays a le droit de diriger ses affaires comme il l'entend et que les relations entre Etats, et en particulier entre Etats voisins, ne devraient pas être troublés par les divergences qui peuvent exister en matière de politique intérieure. C'est là un principe empreint de bon sens et de pragmatisme, dans la mesure où il constate le fait que chaque pays se trouve placé dans un ensemble de conditions qui lui sont propres et doit trouver lui-même dans ce contexte une solution qui soit dans l'intérêt de ses citoyens.

L'Afrique du Sud a été l'un des premiers pays du continent à se dresser contre l'occupation coloniale et l'exploitation étrangère. Mon peuple connaît bien le sentiment d'impuissance que l'on peut ressentir face à une force extérieure de beaucoup plus puissante. Nous ne sommes pas arrivés à l'indépendance aisément. Nos femmes et nos enfants sont morts en foule dans des camps de concentration tandis que leurs époux, pères ou frères luttèrent contre la puissance d'un grand empire. Mais leur sacrifice a fait que depuis la flamme de la liberté est toujours restée vivante dans le coeur des Sud-Africains.

Ni l'Afrique du Sud ni le Mozambique n'ont eu part à l'élaboration de la carte politique telle qu'elle se présente aujourd'hui. Nos frontières ont été tracées de manière arbitraire par d'autres, par des gens qui servaient les intérêts des puissances coloniales et qui ne se préoccupaient guère des habitants de la région, si tant est qu'ils y aient même pensé.

Ayant conquis notre indépendance politique, nous avons le devoir de la mettre à profit pour affranchir nos peuples du joug de la pauvreté, de l'ignorance et de la maladie. Les voies que nous avons choisies peuvent aller dans des directions opposées; elles s'opposent souvent mais nous ne pouvons pas laisser nos façons de voir, simplement parce qu'elles sont différentes, nous faire oublier la nécessité où nous sommes d'ouvrir sans attendre des possibilités plus grandes à nos peuples, de leur donner les moyens de sortir du cercle débilisant de la pauvreté et d'oeuvrer pour construire un avenir qui offre des espoirs raisonnables de paix et d'amélioration des conditions d'existence.

Tels sont la logique et l'objet de l'Accord de Nkomati. Celui-ci constitue un acte de foi de la part de nos deux gouvernements, la foi dans l'idée que si la stabilité et l'esprit de coexistence règnent, nous pourrions canaliser nos énergies vers les problèmes qui importent réellement dans notre région, et nous mettre à l'oeuvre pour répondre aux besoins fondamentaux de nos peuples.

Nous nous trouvons en Afrique australe devant des problèmes sociaux, politiques et économiques extrêmement complexes, tellement complexes qu'ils peuvent déboucher sur un conflit et qu'il est souvent difficile de ne pas être aspiré dans le tourbillon d'affrontements qui en résulte. En pareilles circonstances, on tend à éviter d'aborder les véritables questions - les faits qui dérangent et les dures réalités sont reléguées au fond des dossiers pendant que des nations se livrent à coup de mots une guerre idéologique et manifestent leur hostilité dans les actes. Mais les faits et les réalités sont pour l'homme des compagnons qui ont une remarquable tendance à revenir à la surface. Il ne suffit pas de fermer les yeux sur eux pour les faire disparaître. Bien au contraire, aussi longtemps que nous ne les aborderons pas honnêtement et franchement, les problèmes qu'ils suscitent ne feront que se compliquer davantage.

En manifestant il y a plusieurs années déjà son inquiétude devant la multiplication des signes qui annonçaient des affrontements et des conflits dans notre région, la République sud-africaine en est arrivée à la conclusion que les responsables de notre sous-continent devraient bien finir par regarder ces réalités en face et repenser leurs priorités en conséquence. Notre devoir en tant que gouvernements est de considérer que le bien-être et la prospérité de nos peuples viennent au premier rang de nos priorités. L'Afrique du Sud a reconnu qu'elle avait la stabilité, la puissance économique et la capacité de production nécessaires pour aider ses voisins à atteindre l'objectif de progrès et de développement de la région, à condition que ces pays soient prêts à travailler à l'établissement de relations plus saines avec elle. Pour cela, nous avons proposé de signer des pactes de non-agression avec tous nos voisins et nous venons de faire aujourd'hui avec la République populaire du Mozambique un pas important dans cette direction.

En signant cet accord aujourd'hui, nous avons opté pour la paix. C'est, je le sais, une voie difficile, qui n'est pas sans dangers pour l'une et l'autre partie, mais nous ne pouvons ignorer le fait que la paix, elle aussi, a son prix. Nous abordons cette étape avec une méfiance réciproque et de pénibles souvenirs mais nous devons nous en débarrasser à mesure que nous progresserons.

Il est hors de question que cet accord ne soit qu'un expédient temporaire dont l'une ou l'autre partie souhaiterait retirer des avantages unilatéraux car les facteurs qui nous ont rapprochés sont eux-mêmes immuables : ce sont les réalités économiques et géographiques de notre région, qui seront d'ailleurs les meilleurs garants du succès et de la permanence de cet accord.

Nous pourrions explorer de nombreuses possibilités pour développer des relations mutuellement profitables dans l'atmosphère de paix et de confiance que nous instaurons à l'heure actuelle. Dans une telle atmosphère, les secteurs privés de l'économie sud-africaine ainsi que ceux d'autres pays seront encouragés à jouer un rôle constructif s'ils ont l'assurance que leurs investissements seront en sécurité et que les producteurs comme les consommateurs en tireront profit.

Nos pays sont tous deux africains, ils sont habités par des populations africaines dont le passé et l'avenir sont solidement enracinés dans la partie australe du continent africain. Nous sommes d'Afrique. Nous avons un avenir commun dans cette partie du monde et nous partageons une même responsabilité, léguer aux générations qui nous succéderont un monde meilleur que celui que nous avons hérité. Cet accord peut apporter une contribution importante à l'édification de ce monde meilleur. Nous l'avons signé en présence d'un groupe de personnalités civiles venues de plusieurs sphères ainsi que devant les représentants de nos forces armées qui défendent nos pays au péril de leur vie. L'application fructueuse de cet accord aura pour effet que, si les forces armées de nos pays respectifs sont appelées à combattre, du moins elles ne se battront pas l'une contre l'autre.

En donnant son adhésion à l'esprit comme à la lettre de cet accord, mon gouvernement attend les effets d'une nouvelle ère de coopération et de coexistence pacifique entre l'Afrique du Sud et le Mozambique, laquelle contribuera à améliorer l'existence de nos deux peuples.

Ce que j'envisage c'est un sous-continent dans lequel les pays oeuvrent de concert pour rationaliser et augmenter la production alimentaire, développer les échanges commerciaux de la région et créer des programmes de logement et d'enseignement ainsi que des mécanismes commerciaux, des services de santé, des possibilités d'emploi et bien d'autres activités mutuellement profitables. Nous pourrions échanger des renseignements sur les programmes visant à maîtriser les conséquences des sécheresses, inondations et autres catastrophes naturelles. Nous pourrions former ensemble une alliance économique et obtenir ainsi de meilleurs prix sur les marchés mondiaux pour nos ressources minérales et nos matières premières.

Une fois que la stabilité et le bon voisinage indispensables seront instaurés, les nations de l'Afrique australe coopéreront les unes avec les autres dans tous les domaines des entreprises humaines pour former une véritable constellation d'Etats oeuvrant de concert au profit de tous sur la base du respect mutuel.

Il est particulièrement approprié que des dirigeants et des représentants des Etats de l'Afrique australe ainsi que des représentants d'autres Etats soient les témoins de ce moment historique. Je tiens à les remercier de leur présence. Si j'ai déjà rencontré certains d'entre eux auparavant, j'en rencontre d'autres aujourd'hui pour la première fois. Tous ont, d'une manière ou d'une autre, contribué au processus de communications et de négociations dont nos travaux d'aujourd'hui représentent le couronnement.

Plus tard, lorsque nous nous séparerons, les bâtiments qui ont été érigés ici seront démontés et emportés et cette belle vallée redeviendra le domaine de l'hippopotame et d'autres créatures du règne animal. Je voudrais qu'ensemble nous érigeons un monument en ce lieu où l'Accord de Nkomati aura été signé afin que, longtemps après notre existence, les générations futures sachent que nous nous sommes rencontrés ici pour engager l'histoire de nos deux pays dans une voie nouvelle et prometteuse.

Il nous faut maintenant nous remettre au travail, mettre à exécution cet accord et faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que les historiens de l'avenir reconnaissent en ce jour un tournant décisif dans le destin de notre sous-continent.

Une fois de plus, quelque chose de nouveau a pris naissance en Afrique. Nous sommes convaincus que cet accord entre nos deux pays pourra servir de modèle de relations dans toute notre région, et même dans le monde entier. Nous ne pouvons accepter que l'Afrique australe s'étirole et périsse. En tant qu'Africains, nous avons la responsabilité de donner à notre sous-continent une chance de vivre, de croître, de se développer et de prouver que nous pouvons réussir sans interventions extérieures. En tant qu'Africains, nous sommes fiers de notre identité et de nos traditions dans cette partie du monde. Au lieu de diviser nos énergies et nos ressources, mettons-les en commun, car c'est notre force économique conjuguée qui réalisera le mieux la promesse d'une région plus prospère.

En nous réunissant ici aujourd'hui, nous annonçons au monde que l'Afrique australe survivra et que ses enfants réussiront. Que Dieu nous donne la force et le courage d'accomplir notre mission."

